



La CIMR enregistre une augmentation de 10 % de ses provisions techniques et confirme la pérennité de son régime

Réunis en Assemblée Générale Ordinaire, les adhérents de la CIMR ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2024 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

- **La pérennité du régime de nouveau confirmée ;**
- **L'excédent d'exploitation s'élève à 8.557 millions de dirhams ;**
- **Des provisions techniques à près de 93 milliards de dirhams en progression de 10% ;**
- **Des produits nets du patrimoine en augmentation de 7%.**

Casablanca, le 23 juin 2025 - Les adhérents de la CIMR, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, tenue le jeudi 12 juin 2025, sous la présidence de Monsieur Hassan BOULAKNADAL, ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2024 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

Les provisions techniques s'apprécient de 10% à 92 milliards de dirhams en valeur comptable

L'exercice 2024 a enregistré un solde de provisions techniques (réserve de prévoyance plus provision mathématique relative à la capitalisation et aux prestations échues et non payées) de 92 977 millions de dirhams, contre 84 422 millions de dirhams, marquant ainsi une progression de 10% par rapport à l'année 2023.

L'excédent d'exploitation ressort à 8557 millions de dirhams

La CIMR a enregistré un excédent d'exploitation de la période, hors provision mathématique relative à la capitalisation de 8.557 millions de dirhams, par rapport à l'exercice précédent qui enregistrerait un résultat de 7 386 millions de dirhams.

Une progression de 4% des actifs cotisants

L'année 2024 a enregistré l'entrée de 10 745 nouveaux adhérents, réparti en 10 198 adhérents individuels, et 547 entreprises adhérente au profit de 5 761 affiliés.

Par ailleurs, le nombre des affiliés à la CIMR a évolué de 4,3%, atteignant un effectif global de 782 849, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 447 480, et ayants droit, au nombre de 335 369.

Ainsi, le nombre d'actifs cotisants a progressé de 4 % par rapport à 2023.

En 2024, le total des personnes ayant bénéficié d'une prestation de la part de la CIMR a atteint un effectif de 207 047.

Un portefeuille estimé à 107 milliards de dirhams en valeur marché

A fin 2024, les produits nets du patrimoine ont atteint la valeur de 4 132 millions de dirhams contre 3 847 millions de dirhams en 2023, enregistrant une augmentation de 7%.

Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2024 à 107 248 millions de dirhams en valeur de marché.

Pérennité et solidité du régime confirmée

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période de projection.

De même, la CIMR respecte les critères de pérennité fixés par la Loi 64-12 ainsi que par la Circulaire du Président de l'ACAPS du 04 Mars 2019 relative au contrôle des organismes de retraite de droit privé.

Les résultats du bilan actuariel ont été certifiés par le cabinet d'actuariat indépendant Deloitte France Conseil.

Des résultats financiers solides, accompagnés d'avancées structurantes

Au-delà de ses performances financières, la CIMR a poursuivi en 2025 le renforcement de ses dispositifs organisationnels, technologiques et de gouvernance. Plusieurs réalisations ont marqué l'année, traduisant une volonté constante de modernisation, de sécurisation et d'engagement responsable.

Obtention du label RSE

La CIMR a obtenu en 2024 le label RSE, délivré à l'issue d'un processus d'évaluation rigoureux. Cette distinction vient reconnaître la structuration de sa démarche en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance, ainsi que l'intégration progressive des enjeux de durabilité dans sa stratégie globale. Elle atteste aussi de la mobilisation des équipes autour de valeurs d'engagement et de performance responsable.

Adoption d'une charte de communication responsable

Soucieuse d'aligner ses pratiques de communication avec ses valeurs de transparence, de respect et d'inclusion, la CIMR a élaboré et adopté en 2024 une charte de communication responsable. Ce référentiel interne formalise les engagements de l'institution en matière d'accessibilité de l'information, de représentativité des publics, d'éthique publicitaire et de sobriété numérique. Il constitue un levier structurant pour renforcer la cohérence des messages, limiter les impacts environnementaux et instaurer une relation de confiance durable avec l'ensemble des parties prenantes.

Suppression de l'obligation de preuve de vie

Soucieuse de simplifier la relation avec ses allocataires tout en renforçant la fiabilité de ses processus, la CIMR a décidé en 2024 de supprimer l'obligation de production de la preuve de vie pour les pensionnés résidant au Maroc. Cette mesure s'appuie sur l'interconnexion avec les bases de données de l'état civil et marque une évolution vers un système plus automatisé et fluide. Elle s'inscrit pleinement dans la stratégie de digitalisation et de modernisation du parcours allocataire.

Mise en place d'un service de prise de rendez-vous en ligne

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité de service, la CIMR a mis en place un dispositif de prise de rendez-vous en ligne, accessible via son portail web. Cette innovation permet aux retraités de programmer facilement leurs échanges avec les équipes, de réduire les temps d'attente et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Elle traduit la volonté de la caisse de renforcer la proximité tout en tirant parti des outils numériques pour améliorer l'efficacité opérationnelle.

Certification ISO 27001 du Système d'Information

La certification ISO 27001 du Système d'Information a été renouvelée en 2025, confirmant la robustesse des dispositifs de sécurité mis en place pour garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données sensibles.

Obtention de la certification IFACI des activités d'audit interne

La CIMR a obtenu en 2024 la certification IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes), qui atteste de la conformité de ses activités d'audit interne aux standards internationaux en matière de gouvernance, de maîtrise des risques et de contrôle.